

Résolution lue à Tavannes le 12 mai 2001 à l'occasion de la 37^e Fête de la jeunesse jurassienne

RÉSOLUTION

Réunie en assemblée populaire à Tavannes le 12 mai 2001 à l'occasion de sa 37^e Fête, la jeunesse jurassienne :

- tient tout d'abord à exprimer ses plus vives préoccupations sur la situation politique qui prévaut au Pays Basque. Souhaite ardemment voir les aspirations de nos amis du mouvement Haika à un Etat basque unifié du nord au sud se réaliser dans les plus brefs délais ;
- constate et dénonce la lenteur insultante de l'Etat de Berne à réaliser l'« autonomie progressive du Jura bernois ». Se réjouit de voir les édiles politiques du Jura-Sud bouillonner d'impatience et se cabrer face à la politique gouvernementale de restructuration hospitalière et administrative, quant au report aux calendes grecques de l'achèvement des travaux de la transjurane, ou sur les propositions émises dans le nouveau plan directeur du Canton de Berne qui promeut le Jura-Sud au rang de « réserve d'Indiens » ;
- bien que d'accord sur le principe d'une réflexion sur l'avenir du pays menée par la République et Canton du Jura soit entreprise, l'ayant elle-même souhaitée du fond du cœur, se doit de dénoncer l'eau de boudin qui est faite du projet « Jura pays ouvert » ;
- réaffirme que la discussion sur l'avenir de son pays ne saurait être circonscrite dans des conclaves de politiciens ou de gouvernants plus ou moins éclairés mais doit émaner du peuple jurassien, notamment par la création d'une constituante ;
- soucieux d'intégrer la jeunesse, force vive du pays, à l'élaboration du Jura de demain, en appelle à la convocation d'états généraux de la jeunesse jurassienne, véritablement représentatifs de tous les milieux culturels et politiques, lieux privilégiés d'échanges et de rencontre.

Tavannes, le 12 mai 2001